



Conseil de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)

Séance n° 1 du 9 novembre 2010 de 17h.00 à 19h.30

Notes de séance

Membres présent-e-s :

M. Jean-Dominique Vassali, recteur et président du Conseil

M. Éric Wehrli, doyen de la faculté des lettres

M. Luis Fontbotte, doyen de la faculté des sciences

M. Jean-Paul Bronckart, doyen de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Mme Sabine Vanhulle, professeure, représentant la formation des enseignant-e-s du primaire

M. Andreas Mueller, professeur, représentant la formation des enseignant-e-s du secondaire

M. Olivier Rogg, représentant la Haute Ecole de musique

M. Henri Burkard, représentant la Haute Ecole d'Art et de Design

M. Raphael Fornalaz, représentant la Fédération des associations des maîtres du cycle d'orientation (FAMCO)

M. Marti Ruiz-Altava, représentant l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG)

M. Frédéric Wittwer, directeur de projet harmonisation scolaire, représentant le DIP

M. Pascal Cirlini, directeur des RH de l'enseignement postobligatoire, représentant le DIP

Membre absent :

M. Bernard Morard, doyen de la faculté des sciences économiques et sociales

Invités :

M. Guillaume Vanhulst, recteur de la HEP-Vaud, représentant les Hautes Ecoles Pédagogiques

M. Bernard Schneuwly, directeur de l'IUFE (ad intérim jusqu'au point 3)

M. Rémy Villemin, directeur adjoint de l'IUFE (ad intérim jusqu'au point 4)

1. **Approbation de l'ordre du jour** : ordre du jour approuvé avec la proposition d'aborder, dans les divers, la question des difficultés de l'IUFE et en particulier ce qu'en dit la presse.

2. Introduction par le recteur et le directeur a.i. de l'IUFE

Monsieur Vassali rappelle que la création de l'IUFE et la constitution de son Conseil représente une avancée importante pour l'université de Genève et pour le système éducatif en général. Cette mise en place est le fruit de gros efforts menés durant plusieurs années mais néanmoins avec un résultat concret rapide grâce à l'engagement et au soutien politiques à ce projet. Il affirme la responsabilité qui incombe maintenant aux organes de l'Université et plus particulièrement au rectorat de soutenir le nouvel Institut.

M. Schneuwly souhaite la bienvenue aux membres du Conseil au nom du Conseil de direction de l'IUFE. Il rappelle qu'avec séance de ce jour, c'est la dernière des instances prévues au règlement de l'Institut qui est officiellement instaurée. Il se félicite de l'aboutissement et de la mise sur pied complet du nouvel Institut en insistant sur le fait que tous les acteurs concernés ont travaillé de manière intense et que, si parfois il a fallu résoudre des divergences, il n'y a jamais eu de blocage.

3. Proposition de nomination du directeur à l'intention du recteur

4. Proposition de nomination du directeur adjoint à l'intention du recteur

Ces deux points ne font pas l'objet de ce compte-rendu dans la mesure où le procès-verbaliste ne participait pas aux échanges.

5. Approbation du rapport d'activité du directeur

En raison d'un problème informatique, plusieurs membres du Conseil n'ont pas reçu le rapport. Celui-ci fera donc l'objet d'un nouvel envoi et sera traité dans la prochaine séance.

6. Approbation du budget de l'IUFE

M. Schneuwly présente le budget de l'IUFE en insistant sur la perspective d'un transfert des postes de professeur vers les facultés moyennant une convention et décrit les autres postes qui sont du ressort exclusif de l'IUFE mais avec des implications fort différentes selon qu'il s'agit de l'administration, des charges d'enseignement ou des formateurs de terrain. Après quelques questions d'éclaircissement, le budget tel présenté est adopté à l'unanimité des membres présents.

7. Discussion sur le règlement d'organisation de l'IUFE

La discussion ayant eu lieu durant les échanges sur les nominations des membres de la direction, le procès-verbaliste n'est donc pas à même de la relater. Il est néanmoins prévu que des modifications soient apportées au règlement en ce qui concerne précisément les modalités de désignation du directeur adjoint.

8. Divers